

SEHATRA FANARAHA-MASO NY FIAINAM-PIRENENA

SeFaFi

Observatoire de la Vie Publique

Lot TR 41 Ampahimanga, Ambohimambola 103

Tél. 032 59 761 62 Email : sefafi@gmail.com Site Web : www.sefafi.mg

La crise de l'énergie, frein au développement

Le délestage est une réalité que la population vit au quotidien, pas seulement à Antananarivo, mais dans la plupart des localités desservies par la Jirama. Baisse de productivité, dégâts matériels et colère grandissante des usagers en sont quelques conséquences. Des décennies de manque de vision de l'État, de mauvaise gestion, de gabegie, et un contexte économique perpétuellement dégradé ont mis à terre la compagnie nationale d'eau et d'électricité. Mais la source de nos maux actuels vient surtout d'un manque de volonté politique, celle de donner à l'énergie, secteur stratégique s'il en est, la place qu'elle mérite. C'est pourquoi le SeFaFi tient à attirer l'attention des dirigeants et de tous les acteurs concernés par l'énergie sur cette évidence : inutile de spéculer sur d'hypothétiques stratégies de croissance tant que ce problème ne sera pas résolu !

Situation du secteur énergétique et de la Jirama

D'après le diagnostic du secteur Énergie réalisé en 2012¹, les dépenses énergétiques représentent 45% des charges fixes des industries et 25% des dépenses des ménages malgaches. Seul 1% de l'ensemble de l'énergie utilisée dans le pays provient de sources renouvelables. 99% des ménages ont recours au bois pour la cuisson et 4% seulement de cette frange de la population ont recours aux foyers économes. Car le bois est une énergie renouvelable s'il est exploité d'une manière durable, en effectuant des campagnes sérieuses de reboisement, à l'inverse des reboisements récréatifs dans lesquels se complaisent ministères et institutions, ou certaines entreprises privées. Ces pratiques ne font qu'accélérer la déforestation, vue la croissance démographique actuelle. Pour l'éclairage domestique, 81% des ménages utilisent encore le pétrole lampant – reconnu néfaste pour la santé – et seuls 12% ont accès à l'électricité (39% en milieu urbain et 4,8% en milieu rural) ; ces chiffres suggèrent que 7% des ménages malgaches vivent encore, au XXI^e siècle, à la lueur de la bougie. Or Madagascar importe près de 470.000 m³ de produits pétrolier par an, pour la bagatelle de 400 millions de dollars américains. Dans ce contexte plus qu'alarmant, le développement durable n'est qu'une utopie, un prétexte agité par des politiciens dénués de bon sens qui veulent juste se conformer aux standards internationaux pour engranger les financements...

1. Diagnostic du secteur Énergie, AIDES/WWF, en partenariat avec le Ministère de l'Énergie, sur www.ore.mg/Publication/Rapports/RapportDiagnosticDuSecteurEnergie.pdf septembre 2012.

A l'heure actuelle, le taux d'électrification au niveau national est estimé à 15% - contre 57% au Sénégal et 80% en Afrique du Sud -, ce qui représente l'un des taux les plus faibles en Afrique subsaharienne. Cette situation est dissuasive pour l'implantation de grands projets industriels consommateurs d'énergie, tels que l'exploitation minière, pétrolière et gazière. Elle ne permet ni aux entreprises existantes d'être compétitives, ni aux ménages d'améliorer leurs conditions de vie. Malgré ce contexte qui perdure depuis des décennies, la Jirama, le plus grand opérateur du secteur électricité, ne fait que survivre.

Quant à la nomination des nouveaux membres du conseil d'administration de la Jirama, elle contredit la loi n° 2014-014, article 18, sur les sociétés commerciales à participation publique, qui veut qu'aucune nomination au conseil d'administration ne puisse se faire par voie réglementaire sous peine de nullité. Car le statut de la Jirama est défini par l'ordonnance n° 75-024 du 17 octobre 1975, raison pour laquelle le ministère de l'Énergie veut changer ce statut pour que la Jirama ne soit plus hors-la-loi et se conforme à la loi sur les sociétés commerciales. La nomination des nouveaux membres du conseil d'administration va-t-elle à l'encontre de la loi sur les sociétés commerciales à participation publique ? L'indifférence entretenue de l'État pour régler les problèmes structurels de la Jirama depuis des décennies pose problème et crée des imbroglios juridiques.

De 2006 à 2008, l'État a octroyé à la Jirama un total de subventions de 154 milliards Ar². Et entre 2011 et 2013, il lui a alloué 152 milliards Ar par an³ et 190 milliards Ar de janvier à août 2014⁴. Rares sont les ministères qui disposent de tels crédits⁵. Malgré tout, ces subventions destinées à assurer la fourniture d'électricité pour 15% de la population ne donnent pas de résultats probants : les délestages sont toujours d'actualité depuis le milieu des années 2000, alors que la Jirama n'a pas la capacité de relever sa production. Pire, la production issue des centrales thermiques, consommatrices de carburant et donc sources d'importantes dépenses en devises et de pollution, augmente : de 60% de la production totale en 2008, elle est maintenant à 70%⁶. Les énergies renouvelables n'assurent que 30% de la production, malgré un potentiel hydroélectrique qui serait de 7.800 MW. Depuis avril 2014, le ministère de l'Énergie entend changer la donne en misant sur ces énergies. Reste à savoir si le brusque changement intervenu le 22 octobre dernier (limogeage du ministre Richard Fienena et nomination du Général Herilanto Raveloharison comme ministre par intérim – pour combien de temps ?) respectera ou non la continuité de l'État. Il en va de même pour la décision d'auditer la gestion et l'organisation de la Jirama, ainsi que tous les contrats que cette société a passé avec ses fournisseurs et prestataires divers : cet audit, censé démarrer avant la fin de cette année avec le soutien de la Banque mondiale, est attendu avec impatience par les citoyens.

Bref, la situation est plus que critique et il est difficile de croire que les dirigeants pourront continuer à faire la sourde oreille devant la détresse de la population et des opérateurs industriels, asphyxiés par le coût exorbitant de l'électricité et de son transport. Pourtant, le fait est là : la politique énergétique

2. Lois de finances 2006, 2007, 2008

3. Banque mondiale, *Madagascar – Évolution économique récente*, octobre 2014.

4. *Idem*.

5. Projet de loi de Finances pour 2015 – ministère de l'Énergie : 27 milliards Ar, ministère de l'Environnement : 30 milliards Ar, ministère de la Défense : 180 milliards, Secrétariat d'État à la gendarmerie : 168 milliards Ar, ministère de la Sécurité publique : 107 milliards Ar, ministère de l'Enseignement supérieur : 144 milliards Ar, ministère de l'Éducation nationale : 714 milliards Ar, ministère des Travaux publics : 231 milliards Ar.

6. Données du ministère de l'Énergie

malgache date de 2005 et, même si elle est aujourd'hui en cours d'actualisation avec l'aide de l'Union Européenne, il est inconcevable qu'un pays aux multiples ressources naturelles comme Madagascar figure parmi les pays les plus arriérés en matière de développement énergétique. Notons que la nouvelle politique énergétique en cours d'élaboration entend miser sur la transition énergétique, ou le basculement vers les énergies renouvelables.

Avoir une vision précise, planifier, mais aussi faire face à l'urgence

De son côté, la société civile ne baisse pas les bras pour dresser un état des lieux et avancer des propositions pour une énergie durable, accessible au plus grand nombre et à coût abordable. Le 23 septembre dernier, le Groupe de réflexion Énergie, composé de plusieurs experts nationaux et internationaux, a présenté devant la presse des recommandations visant à améliorer la situation du secteur énergétique à Madagascar d'ici 2030⁷. Parmi les recommandations portant sur la demande en énergie, figurent la mise en cohérence du secteur Énergie avec les autres secteurs et la promotion d'une consommation responsable (en particulier dans les universités, les administrations et les municipalités). Pour améliorer l'offre en énergie, le Groupe conseille de réduire les menaces à l'approvisionnement énergétique en favorisant le reboisement à vocation énergétique et la production d'agro-carburants⁸, et de promouvoir l'exploitation durable des sources d'énergie locales – plus particulièrement en ce qui concerne la production d'électricité.

Pour concrétiser cette vision et ces recommandations, le Groupe de réflexion Énergie suggère une adaptation approfondie du cadre institutionnel, incluant notamment une décentralisation de la planification énergétique qui impliquerait un peu plus les Collectivités territoriales décentralisées. De nouveaux mécanismes de financement concentrés sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique doivent de surcroît être développés pour sortir du marasme actuel. Si une politique nationale de l'énergie est correctement établie, en tenant compte de ces recommandations et des contraintes auxquelles Madagascar fait face, le pays économisera près de 75,5 millions de dollars par an dès 2020, les dépenses en matière d'énergie ne représenteront plus que 5% du budget des ménages et 15% des charges des industriels en 2030, et l'usage du pétrole lampant pour l'éclairage domestique sera complètement aboli ! Une nette embellie par rapport à la situation actuelle, mais y arriverons-nous ? Si les autorités compétentes prennent la peine de se pencher sur ces recommandations pour les inclure dans la nouvelle politique énergétique, le pays pourrait rêver d'un tel progrès. Mais encore une fois, malheureusement, la balle est dans le camp de ces décideurs. Espérons qu'ils sachent faire les bons choix et n'utilisent plus l'énergie comme d'un moyen de chantage en période électorale ; espérons qu'ils sachent restructurer la Jirama pour qu'elle assure pleinement son rôle de service public ; espérons qu'ils sachent prioriser l'intérêt national au lieu de favoriser les arrangements d'affaires entre amis qui minent un secteur stratégique déjà affaibli.

Bref, il faut que nos dirigeants aient une vision claire, sachent planifier en utilisant des indicateurs réalistes, tout en manœuvrant adroitement pour épar-

7. Recommandations du Groupe de Réflexion Énergie, septembre 2014, disponible auprès de WWF.

8. Ce qui ne devrait pas concurrencer la production agricole si l'on n'y consacre que les terres non affectées à la production agricole, et si l'on constitue d'ores et déjà des réserves de terres pour la production agricole des générations futures.

gner à la population d'autres souffrances inutiles et la soulager des problèmes immédiats d'accès à l'électricité. Car l'investissement dans le secteur énergie a d'importants impacts transversaux puisqu'il aide à développer plusieurs secteurs dont les activités économiques et les secteurs sociaux (éducation, santé, etc.). S'il est vrai que dans les pays de l'Afrique subsaharienne, 1 dollar investi dans ce secteur fait gagner 15 dollars à l'économie nationale⁹, la question ne devrait pas se poser. En attendant ce miracle, ne broyons pas du noir !

Antananarivo, 7 novembre 2014

⁹ *World energy outlook 2014 - Sub-Saharan Africa*, octobre 2014, http://www.iea.org/media/news/2014/press/141013_WEO_Africa_Energy_OutlookFactsheet3.pdf